



L'ASSOMPTION
Ville de culture et de patrimoine

**CONCOURS
N° 2024-19**

Technicien en génie civil

Services de proximité – Division génie
Poste permanent

La Ville de L'Assomption recherche actuellement un candidat afin de pourvoir un poste permanent de technicien en génie civil.

Note : le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

TÂCHES

La personne titulaire du poste travaille à la planification, à l'exécution et à la surveillance des travaux de construction et d'entretien donnés à forfait ou réalisés en régie en conformité avec les normes, les règlements et toutes autres exigences applicables. Elle devra également participer à la préparation des plans et devis, à la rédaction des appels d'offres et à l'analyse des soumissions.

- Élaborer des plans et des dessins en se fondant sur des études préliminaires de design et des esquisses.
- Préparer des devis de construction et d'entretien, des estimations du coût et des matériaux requis.
- Établir des calendriers des travaux et rédiger des rapports.
- Surveiller ou diriger des travaux ou des études techniques reliés aux sols, à l'écoulement des eaux, aux réseaux d'alimentation en eau, aux égouts, aux installations routières, aux bâtiments et aux structures en vue de recueillir des données pour la réalisation de projets d'ingénierie.
- Mener ou surveiller des travaux d'inspection et de mise à l'essai de matériaux de construction.
- Surveiller, contrôler et inspecter, au besoin, des projets de construction et d'entretien.
- Exécuter d'autres fonctions techniques pour aider à la réalisation de projets de génie civil.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir un diplôme d'études collégiales en technologie du génie civil ou dans une discipline connexe.
- Posséder au moins cinq années d'expérience dans le domaine.
- Être disponible pour travailler de jour, de soir, de nuit, les fins de semaine et les jours fériés (possibilité).
- Être membre de l'OTPQ (atout).
- Avoir le sens des responsabilités et de l'initiative.
- Démontrer une grande habileté pour le travail d'équipe.
- Être courtois et poli envers les citoyens et clients.
- Maîtrise avancée des logiciels de la suite Office et Autocad.

CONDITIONS

La Ville de L'Assomption se réserve le droit d'évaluer, et ce, par l'administration d'examens appropriés, chacune des exigences normales ci-dessus énumérées.

Le poste de technicien en génie civil aux Services de proximité - Division génie, est permanent et est régi par la convention collective des employés de la Ville de L'Assomption SCFP quant au salaire et aux avantages sociaux.

Traitement salarial : classe 10 – 37,98 \$ à 49,99 \$/heure

Horaire de travail : 39 heures semaine - du lundi au vendredi

Nous vous invitons à acheminer votre curriculum vitae par courrier électronique ou via le site Web de la Ville, et ce, avant le **29 mai 2024 à 16 h**, à l'adresse suivante :

VILLE DE L'ASSOMPTION
Service des ressources humaines
Poste : Technicien en génie civil (concours n° 2024-19)
ressources.humaines@ville.lassomption.qc.ca | ville.lassomption.qc.ca

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui manifestent un intérêt envers la Ville de L'Assomption. Cependant, seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue recevront un accusé de réception. La Ville de L'Assomption applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les personnes handicapées, les autochtones, les minorités ethniques, les minorités visibles et les femmes à présenter leur candidature.